

Saint-Denis de La Réunion, le 6 septembre 2017

M. Patrick LEBRETON
Maire de la Commune de Saint-Joseph
Hôtel de Ville
97 480 SAINT-JOSEPH

Objet : Demande d'audience de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion – Rallye de Saint-Joseph 2018

Monsieur Le Maire,

Suite à l'édition 2017 du Rallye de Saint-Joseph qui n'a pu être retenu au Championnat de La Réunion des Rallyes 2017 et comme nous avons proposé à M. le Maire Adjoint chargé des Sports, nous avons l'honneur de solliciter une audience en vue de convenir avec vous des dispositions à prendre en vue de l'inscription du Rallye de Saint-Joseph au calendrier du Championnat de La Réunion des Rallyes 2018.

Conformément à nos déclarations publiques, notre Comité directeur s'est de principe prononcé favorablement à cette inscription au calendrier 2018.

Votre commune a développé un savoir-faire autour de cette manifestation. M. Le Maire-Adjoint chargé des Sports nous a exprimé l'importance de cette manifestation pour la Commune tant en termes d'animation que de retombées économiques. Nous sommes conscients de cela et apprécions l'investissement général de votre commune en faveur du sport automobile et vous en remercions.

La contribution de l'ASA PROMO a cette réussite pendant de nombreuses années n'est pas non plus méconnue de nous. Toutefois, cette association a des dettes vis-à-vis de notre ligue qui nous ont contraint de demander à son encontre, au regard de notre propre pérennité et faute d'avoir obtenu d'elle la signature d'un plan d'apurement de celles-ci, à saisir la Fédération Française de Sport Automobile (FFSA) de sanctions disciplinaires à son encontre.

Dans l'attente des décisions de la FFSA et à titre conservatoire, si vous souhaitez l'organisation de l'édition 2018, nous devrions envisager l'inscription de l'épreuve au calendrier sportif avec pour organisateur administratif notre ligue.

Si le cadre de l'organisation de l'édition 2018 est donc déjà ainsi contraint à notre niveau, il nous paraît important qu'on puisse en discuter avec vous.

Nous devons inscrire nos épreuves au calendrier de la FFSA 2018 au plus tard ce 29 septembre 2017 et au calendrier préfectoral le 2 octobre 2017.

Aussi, nous vous proposons que l'audience que nous sollicitons se tienne dans ce délai si cela vous convenait.

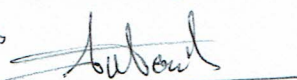
Nous nous rendons sur votre commune ce mardi 12 septembre à 14h pour la CDSR préfectorale convoquée pour le Grand-Prix de karting du 24 septembre 2017 et pourrions, dans la mesure de vos disponibilités, vous rencontrer ce jour-là.

A défaut, nous nous en tiendrons bien sûr à vos disponibilités.

Restant à votre disposition, nous vous prions de croire, M. Le Maire, à notre sincère volonté de poursuivre l'intérêt du sport automobile à La Réunion.

Pour le Comité directeur de la Ligue du Sport Automobile
Denis ANTOU, Président Délégué

Bien à vous



Mes contacts : mail : d.antou@lsareunion.re – Tel : 0692707769